

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Régime fiscal et social des associés de SEL

Préambule :

Les sociétés d'exercice libéral constituent une structure d'exercice complexe. L'évolution récente de la doctrine fiscale accroît cette complexité et nécessite de distinguer les fonctions exercées au sein de la société (mandataire social, professionnel libéral). Sur le plan social, la détermination du régime d'affiliation fait l'objet d'une jurisprudence ancienne et constante. La présente formation permet d'appréhender les points de difficultés, d'identifier les solutions pratiques et d'opter pour un statut adapté.

Sur le plan fiscal, cette formation permet de faire le point sur les précisions apportées par l'administration fiscale, d'appréhender les obligations déclaratives qui en découlent et d'identifier les points toujours en suspens.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le régime fiscal et social de la rémunération des associés de SEL

Bénéfices participants :

- Identifier le régime fiscal de la rémunération des associés de SEL compte tenu des précisions administratives.
- Définir sur le plan fiscal les modalités déclaratives découlant du nouveau statut de l'associé de SEL.
- Reconnaître et évaluer les zones d'ombres sur le plan fiscal faute de précisions de la part de l'administration fiscale.

Public visé : chefs de mission EC, experts-comptables, expert-comptable stagiaire, responsable service social.

Date et durée :

Vendredi 30 octobre 2026 de 9h à 11h30 (2.5h, sans pause), en distanciel synchrone.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 185 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Echanges d'expérience
- Exposé
- Quiz
- Questions/réponses

Moyens techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :

- Détermination du régime social d'affiliation
- Distinction de la fonction de mandataire social de celle de professionnel libéral exerçant
- Apprécier les cotisations sociales dues en fonction du régime d'appartenance
- Qui sont les associés de SEL concernés par la distinction des fonctions techniques et mandat social ?
- Comment distinguer fonctions techniques et fonctions de mandat social ?
- Quelles sont les obligations déclaratives liées à l'identification d'un associé de SEL ?
- Quelles conséquences sur les impôts autres que l'IR ?
- Quels sont les points en suspens ?

FORMATEUR :

Les formateurs sélectionnés par SUPEXPERTISE sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.